



Accident de travail : double fracture ouverte

Par **frederic_old**, le **11/09/2007 à 17:41**

BonjourrrnrnJ'écris pour essayer d'obtenir une aide suite à mon accident de travail en date du 9/02/05.rnrnLes faits : je suis manutentionnaire (manoeuvre de grues, nacelles, ...) et lors d'un chantier, j'ai reçu un paquet de fer à béton sur les jambes.rnrnRésultats : fractures ouvertes des 2 tibias et des 2 péronés.rnrnHospitalisation du jour de l'accident jusqu'au 25/08/05rnrn3 opérations et de la rééducation.rnrnActuellement j'ai repris le travail en mi temps thérapeutique depuis le 11/09/06.rnrnJ'ai des documents en ma possession que j'ai demandé : exemplaires du dépôt de plainte, témoignages des personnes présentes sur le lieu de l'accident, papiers disant que le dossier est sans suites.rnrnMédicalement, j'ai toutes mes radios et les comptes rendus opératoires.rnrnConcernant la CPAM, le dossier est toujours ouvert en accident de travail.rnrnJ'ai voulu faire une demande d'invalidité, on m'a répondu que ca n'était pas rentable par rapport à l'AT, que je toucherais moins.rnrnEnfin, je voudrais savoir quel recours je peux avoir car je n'ai touché aucune indemnisation, ni rien du tout.rnrnL'assurance de mon employeur n'a rien versé car soi disant ils ne devaient rien.rnrnVoilà je voudrais savoir ce que vous pensez de mon dossier et si vous pouvez m'apporter de l'aide !rnrnMerci rnrnCordialement